

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

Date de convocation :
28/08/2024

**Nombre de conseillers
en exercice : 15**
Présents : 14
Absents : 2
**Absents avec
procuration : 2**
Votants : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal
D.C.M : N° 8 - 6b
Objet : Construction
Halle – Lot N°2
Avenant 1

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre et le douze septembre à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : Mme GERARD, M. RAMEAU, MM. LIVOTI, AMOUROUX, Mmes DALLA-ZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, EVIN, Mmes COURTOUX, AGUILA.

Absentes excusées : Mme AIMONE-CAT (Proc. Mme GERARD)
Mme SANDY (Proc. Mme AGUILA)

M. RAMEAU a été élu secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19h35

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que des travaux en moins-value et en plus-value se sont révélés nécessaires en cours de construction de la Halle.

Un avenant a dû être conclu avec l'Entreprise SAS Cassagne Électricité et Travaux Publics - 105 avenue de Boulogne 31800 SAINT-GAUDENS, titulaire du marché du Lot N°2 :
- l'avenant n°1 pour un montant HT de 939.68 €

Le montant total HT du marché du Lot N°2 est donc porté à DIX HUIT MILLE CENT QUATRE-VINGT-SEPT EUROS ET SOIXANTE-DEUX CENTIMES (18 187.62 €).

Le Conseil Municipal a été informé de cet avenant et l'a validé.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Affiché le 16 septembre 2024

Pour extrait conforme

En Mairie le 13 septembre 2024

Le Maire,
Christian SANS

